

PROMOTION DE LA SANTÉ



CATALOGUE DE

FORMATIONS

2019

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé



L'OFFRE DE FORMATIONS

de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

L'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes est une association qui s'adresse aux professionnels des secteurs de la santé, du social et de l'éducation mais également aux institutions, entreprises, élus et bénévoles d'associations.

Notre offre de formation a pour objectif de vous doter des compétences nécessaires à la mise en œuvre d'actions d'éducation et de promotion de la santé, pour répondre aux besoins des populations et lutter contre les inégalités sociales de santé. Cette offre se compose d'apports des fondamentaux en promotion de la santé, en méthodologie de projets et animation de groupe, ainsi que sur des thématiques spécifiques.

L'équipe et la démarche de formation

Les formations sont assurées en binôme par une équipe expérimentée mettant en œuvre des projets de promotion de la santé à différentes échelles (locales, départementales, régionales). Cette pratique de terrain permet aux formateurs d'avoir une connaissance fine des publics et des thèmes, ainsi que des contraintes, leviers et enjeux de la mise en place de projets.

La démarche pédagogique de formation s'appuie sur les principes de pédagogie active qui rend les apprenants acteurs de leur apprentissage : échanges de pratiques, études de cas, mises en situation...

Une vision globale et positive de la santé

Nos formations s'appuient sur les valeurs de la promotion de la santé définies dans la Charte d'Ottawa (Organisation Mondiale de la Santé, 1986) :

- Considérer que la santé est une ressource de vie majeure, déterminée par une multiplicité de facteurs (milieu social, conditions de vie, comportements, système de soin...).
- Intégrer que la santé ne se limite pas aux conditions physiques de la personne mais englobe ses ressources individuelles et sociales.
- Promouvoir le bien-être et l'autonomie des personnes, en offrant à tous les individus les mêmes possibilités pour réaliser leurs potentiels de santé.
- Conforter la démocratie et garantir, par des approches critiques et participatives, la place centrale des personnes dans leurs réalisations.

Nos différentes formations

Plusieurs types de formations sont proposés : des formations financées par des subventions publiques, qui permettent de couvrir les frais pédagogiques, ainsi que des formations payantes.

Nous proposons une offre de formations programmées annuellement ainsi que des formations en intra, sur mesure et adaptées aux demandes et besoins.

L'effectif pour chaque session de formation est compris entre 10 et 15 participants.



Nous sommes un organisme de formation enregistré sous le n° 82 69 06 790 69. Nous vous recommandons de vous mettre en lien avec votre employeur et votre OPCA afin d'étudier les modalités de prise en charge de votre formation et d'établir une convention de formation.



FORMATIONS

de l'IREPS Auvergne-Rhône-Alpes
en éducation et promotion de la santé

Formations en méthodologie de projets et animation

- 1 **Construire un projet en promotion de la santé : les fondamentaux**
- 2 **Concevoir un projet en promotion de la santé : méthodes et démarche éducative**
- 3 **Animation de groupe et relation éducative dans les actions de promotion de la santé**
- 4 **Conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social**

*Dates et inscriptions sur www.ireps-ara.org
(rubrique Formations)*

Formations thématiques

- 5 **Les inégalités sociales de santé : les comprendre pour agir**
- 6 **Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents**
- 7 **Dispenser les activités d'un programme en Education Thérapeutique du Patient**

*Dates et inscriptions sur www.ireps-ara.org
(rubrique Formations)*

Formations à la demande

- 8 **Des formations en intra, adaptées à votre demande**
 - Nutrition et rythme de vie des 0-6 ans
 - Promouvoir la santé des personnes âgées
 - Prévenir les conduites addictives des jeunes par le développement des compétences psychosociales
 - Animer des actions collectives en éducation à la vie relationnelle et à la sexualité

De nombreuses autres thématiques sont possibles : nous consulter



Construire un projet en promotion de la santé : les fondamentaux

**3 jours (18 heures)**

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'interroger sur leurs représentations et sur les déterminants de santé.
- S'approprier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître et s'approprier les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé.
- Identifier des ressources utiles pour construire et mener un projet de promotion de la santé.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels ou bénévoles associatifs susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **3 jours** (18 heures).

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



PROGRAMME

Jour 1

Les bases de la construction d'un projet en promotion de la santé

- Les représentations de la santé.
- Les 6 étapes de la méthodologie de projet.
- L'état des lieux.
- Les déterminants de santé et les inégalités sociales de santé.
- Définition des concepts : promotion de la santé, prévention, éducation pour la santé.

Jour 2

La concrétisation d'un projet en promotion de la santé

- La construction du projet : des objectifs à l'évaluation.
- Les ressources disponibles pour un projet de promotion de la santé.

Jour 3

La méthodologie en action

- Approfondissement des acquis.
- Retours d'expériences.

Tarif : sans frais pédagogiques*Grâce au soutien financier de l'ARS ARA*



Concevoir un projet en promotion de la santé : méthodes et démarche éducative



4 jours (28 heures) ou 5 jours (35 heures)



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Comprendre la place des représentations de la santé dans sa posture professionnelle.
- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leur interrelation et leur impact sur les inégalités sociales de santé.
- S'appropriier les concepts utilisés dans le champ de la promotion de la santé : valeurs, démarches...
- Connaître les repères méthodologiques nécessaires à la conception d'un projet de promotion de la santé : de l'analyse de la demande à l'identification du problème, de la définition des objectifs aux moyens mis en œuvre, des ressources nécessaires à l'importance du partenariat, l'enjeu et les démarches d'évaluation d'un projet.
- Connaître les ressources utiles pour conduire un projet de promotion de la santé : les acteurs, les outils, les guides méthodologiques...



PUBLICS et PRÉREQUIS

Tous professionnels (ou bénévoles associatifs) susceptibles de mettre en place des projets de promotion de la santé.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **4 jours** (28 heures).

Une 5ème journée optionnelle pourra être proposée aux participants.

Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

Validation de la formation

Emergence et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



PROGRAMME

Jour 1

Les représentations en matière de santé et les déterminants de santé

- Les différentes approches de la santé, l'évolution historique du rapport à la santé.
- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé.

Jour 2

Les démarches de la promotion de la santé

- Les valeurs et l'approche de la promotion de la santé.
- Les liens de la promotion de la santé avec la prévention et l'éducation pour la santé.
- Les étapes d'un projet de promotion de la santé.

Jour 3

Les repères méthodologiques et éducatifs

- La construction d'un projet de promotion de la santé : la définition des objectifs.
- Les démarches éducatives.

Jour 4

Les ressources et l'évaluation

- Les ressources disponibles pour un projet de promotion de la santé.
- Les ressources financières mobilisables.
- Les méthodes et outils d'évaluation d'un projet.

Jour 5 (optionnel)

La méthodologie en pratique

- Retours d'expériences des stagiaires.
- Echanges de pratiques et analyse collective.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA



Animation de groupe et relation éducative dans les actions de promotion de la santé



3 jours (21 heures) ou 4 jours (28 heures)



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Préciser leurs intentions éducatives dans une animation de groupe ou en individuel.
- Savoir tenir compte des besoins d'un groupe, de sa dynamique, ses atouts et ses limites.
- Comprendre la complexité d'un comportement de santé et l'influence des déterminants de santé.
- Savoir construire méthodologiquement une animation de groupe en utilisant des techniques d'animation en éducation pour la santé adaptées.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels et bénévoles appartenant à une structure (association, institution...) étant en situation d'animer un groupe.
Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **3 jours** (21 heures) ou **4 jours** (28h).

Groupe de 10 à 15 participants.

L'approche pédagogique repose sur de nombreuses techniques d'animation. Des temps de débat en grand groupe alternent avec des temps d'apports formels. Les participants travailleront en groupe sur l'élaboration d'animations en lien avec leur activité professionnelle. Les participants seront mis en situation d'animation (jeux de rôle).

Validation de la formation

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Évaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*



PROGRAMME

Jour 1

Les ressorts de la dynamique de groupe

- Les besoins d'un groupe et sa dynamique.
- L'alliance de travail avec un groupe.
- L'intention éducative dans une animation de groupe.

Jour 2

L'intention éducative et la posture éducative

- La place des représentations dans la posture professionnelle.
- Les déterminants de santé et d'un comportement de santé.
- Les repères méthodologiques pour construire une animation.
- La mise en situation et expérimentation de techniques d'animation.

Jour 3

La mise en situation

- La mise en situation et l'expérimentation de techniques d'animation.
- L'analyse des effets de la posture et des techniques d'animation.
- La résistance du groupe à l'animation.
- Les repères pour évaluer une animation de groupe.

Jour 4 (optionnel)

L'animation en pratique

- Retours d'expériences des stagiaires.
- Échanges de pratiques et analyse collective.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA



Conduire une évaluation d'action du secteur santé ou social : apprentissage des outils et mise en situation



3 jours (21 heures)



OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Se familiariser avec les principes et concepts de l'évaluation.
- Connaître les différentes étapes d'une évaluation.
- Acquérir les méthodes et outils de l'évaluation.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Personnes en situation d'avoir à évaluer une action, impliquées dans des actions du secteur santé ou social dans la région.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **3 jours** (21 heures).

Groupe de 10 à 15 participants.

L'approche pédagogique repose sur des temps d'exposés, des exercices pratiques de cas et des travaux de groupes sur des actions liés à l'activité professionnelle des participants.

Validation de la formation

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Évaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*



PROGRAMME

Jour 1

- Les préalables à l'évaluation.
- La logique d'une action (méthodologie de projet).

Jour 2

- Les questions d'évaluation.
- La définition des critères.
- La définition des indicateurs.

Jour 3

- Les outils de recueil de données : l'enquête quantitative et le questionnaire
- L'analyse des données.
- Le rapport d'évaluation et sa diffusion.

Tarif : sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA





Les inégalités sociales de santé : les comprendre pour agir

**3 jours (21 heures)**

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Définir et comprendre les déterminants de la santé, leurs interrelations et leurs impacts sur les inégalités sociales de santé.
- Comprendre les mécanismes de construction des inégalités sociales de santé.
- Identifier l'impact des actions d'éducation pour la santé et des actions sociales sur les inégalités sociales de santé.
- Connaître les conditions de mise en œuvre d'actions contribuant à la réduction des inégalités sociales de santé.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Travailleurs sociaux (milieu de l'éducation populaire et en institution), acteurs de la santé et de la promotion de la santé, élus, techniciens de collectivités territoriales.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **3 jours** (21 heures). Groupe de 10 à 15 participants.

Démarche participative et impliquante qui alterne des apports théoriques, des études de cas et des travaux de groupes.

Une attention particulière sera portée aux inégalités sociales de santé liées à l'alimentation et à la santé au travail.



PROGRAMME

Jour 1

Les inégalités sociales de santé et les déterminants de la santé

- Les facteurs influençant les choix et états de santé.
- Les inégalités sociales de santé : définition, construction et mécanismes.

Jour 2

Les leviers d'action

- L'analyse des impacts positifs et négatifs des projets sur les inégalités sociales de santé.
- Exemples d'actions visant la réduction des inégalités sociales de santé.
- Prendre en compte les inégalités sociales de santé dans l'ensemble des projets.
- Mise en pratique à partir de cas concrets : freins, leviers, conditions de mise en œuvre.

Jour 3

La mise en pratique

- Approfondissement des contenus en fonction des besoins identifiés avec les stagiaires.
- Echanges et analyse des mises en pratique.

Tarif : sans frais pédagogiques*Grâce au soutien financier de l'ARS ARA*

Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



Le développement des compétences psychosociales des enfants et des adolescents

**3 jours (21 heures)**

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- S'approprier le concept des compétences psychosociales (CPS).
- Comprendre les liens entre promotion de la santé et CPS.
- Connaître les postures professionnelles et les pratiques éducatives soutenant le développement des CPS.
- Identifier les leviers permettant le développement des CPS chez son public dans le cadre de ses missions.
- S'interroger sur ses propres habiletés psychosociales.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels travaillant auprès d'un public d'enfants et/ou d'adolescents.

Il n'y a pas de pré-requis spécifiques pour accéder à cette formation.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **3 jours** (21 heures).

Groupe de 10 à 14 participants.

L'approche pédagogique repose sur des temps d'apports formels, des travaux en petits groupes et des mises en situation/expérimentations.

Validation de la formation

Emargement et suivi de présence par demi journée.

Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.



PROGRAMME

Jour 1

L'approche des compétences psychosociales (CPS) en promotion de la santé

- Les CPS : représentations et connaissances.
- Les CPS dans le champ de la promotion de la santé.
- Les CPS : concepts et définition.
- Découverte et expérimentation : la connaissance de soi et des autres.

Jour 2

La démarche

- La relation éducative : réflexion sur la posture professionnelle et les pratiques éducatives.
- La relation éducative : les conditions d'apprentissage.
- Découverte et expérimentation : communication, émotions, affirmation de soi.

Jour 3

Les CPS dans la pratique

- Mise en situation et expérimentation de techniques d'animation.
- Analyse des effets de la posture et des techniques d'animation.

Tarif : sans frais pédagogiques*Grâce au soutien financier de l'ARS ARA*



Dispenser les activités d'un programme d'Education Thérapeutique du Patient (ETP)

**6 jours (40 heures)**

OBJECTIFS

A l'issue de cette formation, les participants seront en capacité de :

- Connaître le cadre réglementaire de l'éducation thérapeutique du patient (ETP), ses enjeux et les étapes d'un programme.
- Clarifier les différents types de compétences pouvant être développés auprès des patients
- Prendre conscience de ses représentations de la maladie chronique et de la relation soignant/soigné.
- S'approprier les principes de la promotion de la santé.
- Découvrir les processus de changement de comportement.
- Appréhender les enjeux et modalités de la relation éducative avec les patients dans le quotidien de la prise en charge.
- Découvrir et expérimenter des outils et techniques d'animation mobilisables dans des actions éducatives individuelles et/ou collectives.
- Connaître les ressources disponibles pour aider à élaborer et/ou mener un programme d'ETP.



PUBLICS et PRÉREQUIS

Professionnels médicaux, paramédicaux missionnés par leur institution pour élaborer/réaliser un programme d'Education Thérapeutique du Patient.



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en présentiel de **6 jours (40 heures)**.

Groupe de 10 à 14 participants. Alternance de phases d'acquisition /perfectionnement de connaissances/compétences et d'analyse des pratiques et de la posture professionnelles.

Formation permettant la délivrance d'un certificat de 40h, conformément à l'Arrêté du 2 août 2010 relatif aux compétences requises pour dispenser l'éducation thérapeutique du patient.

Validation de la formation

*Emargement et suivi de présence par demi journée.
Evaluation des acquis par questionnaire en fin de formation.*



PROGRAMME

Jour 1

- Se connaître : attentes, expériences, représentations.
- Définir l'ETP et connaître le cadre réglementaire.

Jour 2

- Les déterminants de la santé.
- La démarche de promotion de la santé
- Les processus de changement de comportement.
- La relation éducative en situation de soins.

Jour 3

- Les compétences d'auto soins et d'adaptation.
- Le bilan éducatif partagé.
- La place du patient dans un programme d'ETP.
- Les ressources disponibles pour la conception et la réalisation de ces programmes.

Jour 4

- Les animations collectives en éducation thérapeutique du patient.
- Les techniques de l'entretien motivationnel.
- Le bilan éducatif partagé.

Jour 5

- L'évaluation en ETP.
- Les animations collectives en ETP : la dynamique de groupe et la posture de l'animateur.

Jour 6

- Les animations collectives en ETP : expérimentations.

Tarif : 1050€



FORMATIONS

A LA DEMANDE

Nous étudions vos demandes spécifiques de formation, en intra, sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Par exemple, nous pouvons vous proposer les thèmes suivants :

- Nutrition et rythme de vie des 0-6 ans.
- Promouvoir la santé des personnes âgées.
- Prévenir les conduites addictives des jeunes par le développement des compétences psychosociales.
- Animer des actions collectives en éducation à la vie relationnelle et à la sexualité.

De nombreuses autres thématiques peuvent faire l'objet de formations.
Nous consulter.

Renseignements et devis auprès de :

Pauline LACHAPPELLE

Tél. 04 72 00 55 70

pauline.lachappelle@ireps-ara.org

CONTACT

IREPS Auvergne-Rhône-Alpes

Instance Régionale d'Éducation et de Promotion de la Santé

9 quai Jean Moulin - 69001 Lyon

Tél. : 04 72 00 55 70

www.ireps-ara.org

Numéro de déclaration d'activité de formation : 82 69 06 790 69

Association Loi 1901 - Siret : 323 390 161 00046 - APE : 9499Z

Inscriptions aux formations :
formation@ireps-ara.org

Renseignements pédagogiques :
Pauline LACHAPPELLE
pauline.lachappelle@ireps-ara.org

